

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 17 avril 2026

Présents : Florence DEUIL, Thierry JOUANNY, Michèle LANGARET, Bernard GARCIN, Emilien MENGUAL, Arnaud FIRMONT,

Absents et représentés : Eliane GIRAUD (pouvoir à Thierry JOUANNY)

Absents et non représentés : Jean-Michel GONON, Maylys VENERA

Emilien MENGUAL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2026/26 : Budget refuge : approbation du compte financier unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L2121-17,

Vu la délibération n°2021/24 en date du 30 avril 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget refuge :

Délibération n° 2026/26 : Budget refuge : approbation du compte financier unique 2025
Page 2/2

MAIRIE DE MIZOEN - REFUGE MIZOEN CA 2025 Simulation par défaut

OL_SIMU

17/02/2026	Compte Financier Unique 2025 - présentation au CM	1 / 1
------------	----------------------------------------------------------	-------

Code	Libellé	Bud. Prim.	Déc. Mod.	Bud. Cum.	Réa.
FONCTIONNEMENT					2 223,96
DEPENSES		4 467,60	4 000,00	8 467,60	5 606,24
ca. 011	Charges à caractère général	2 045,20	4 000,00	6 045,20	3 769,12
ca. 023	Virement à la section d'investissement	579,80		579,80	
ca. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60		1 837,60	1 837,12
ca. 65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00	
RECETTES		4 467,60	4 000,00	8 467,60	7 830,20
ca. 002	Résultat d'exploitation reporté	1 862,60		1 862,60	
ca. 74	Subventions d'exploitation		4 000,00	4 000,00	4 000,00
ca. 75	Autres produits de gestion courante	2 605,00		2 605,00	3 830,20
INVESTISSEMENT					-1 872,88
DEPENSES		3 773,24		3 773,24	3 710,00
ca. 21	Immobilisations corporelles	3 773,24		3 773,24	3 710,00
RECETTES		3 773,24		3 773,24	1 837,12
ca. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	1 355,84		1 355,84	
ca. 021	Virement de la section d'exploitation	579,80		579,80	
ca. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60		1 837,60	1 837,12

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Réuni sous la Présidence de Madame la 1^{ère} adjointe,

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget refuge,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'année 2025,

APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget refuge, dont la balance est présentée ci-dessus.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

La 1^{ère} adjointe,
 Florence DEUIL

Date de dépôt en Préfecture :
 Date de publication :

28 AVR. 2026

